

FICHE n° 18 SUR LA RECONNAISSANCE DES JARDINERIES COMME ENTREPRISES DU MILIEU AGRICOLE

Comité de travail Commercialisation sur la compétitivité
de l'horticulture ornementale, environnementale et nourricière

Secteur(s) visé(s)

- Commercialisation en horticulture ornementale

Titre / Nom de l'action proposée

Reconnaissance de statut des jardinerie comme entreprises du milieu agricole

Description de l'action proposée (*quoi*)

Permettre aux jardinerie traditionnelles, ayant un revenu d'au moins 50 % de leur chiffre d'affaires relié à la vente de végétaux et à leur entretien, l'accès à un numéro d'identification ministériel (NIM).

Justification : contexte / objectifs / problématique que cette action veut résoudre (*pourquoi*)

Les jardinerie sont un maillon très important dans la chaîne de valeur de l'horticulture ornementale et particulièrement comme vitrine et véhicule de commercialisation des végétaux et produits du secteur auprès des consommateurs. Lors de rencontres avec le MAPAQ dans le cadre de la Politique bioalimentaire en 2021, il a été convenu qu'il était important de soutenir les différents maillons de la filière dans leur développement, ce qui aurait certainement des répercussions positives sur la production ornementale.

Depuis lors, Jardinerie Québec a pu déposer deux projets porteurs qui ont été financés dans le cadre du Programme de développement sectoriel, et nous vous en sommes bien reconnaissants.

Dans la même veine, afin de les aider à diminuer des freins à leur développement, nous croyons que leur donner accès à différents programmes gouvernementaux agricoles comme Prime-Vert, d'efficacité énergétique, et de travailleurs étrangers temporaires, permettrait aux jardinerie de se développer davantage et de façon durable et de renforcer leur rôle dans la chaîne de valeur et dans la commercialisation des végétaux et produits du Québec.

Cette reconnaissance permettrait à ce secteur d'avoir accès à différents programmes gouvernementaux agricoles comme Prime-Vert, d'efficacité énergétique, et de travailleurs étrangers temporaires.

Impact\$ sur la compétitivité / retombées anticipées (qu'est-ce que cela va donner)

Cela aiderait les jardinerie sur plusieurs aspects ;

- Au plan environnemental, l'accès aux programmes Prime-Vert et d'efficacité énergétique aiderait les jardinerie à accroître leur performance écoresponsable, en étant plus efficaces dans la gestion de l'eau, des énergies ainsi que dans la récupération des plastiques qui sont beaucoup utilisés dans notre industrie ;
- Les jardinerie pourraient devenir un lieu d'éducation et une vitrine sur les pratiques écoresponsables auprès des consommateurs. Soutenir les jardinerie dans l'adoption de pratiques écoresponsables aura une influence sur leur offre de végétaux et produits, et également sur le comportement des consommateurs dans leurs propres pratiques environnementales ;
- Au niveau des ressources humaines, les jardinerie sont confrontées à la pénurie de main-d'oeuvre et l'accès aux programmes des travailleurs étrangers temporaires représenterait une des solutions ;
- Toutes ces améliorations, ainsi que l'accès à ces mesures d'aide financière leur permettraient d'améliorer leur rentabilité et leur efficacité ;
- Par ailleurs, en renforçant la santé et la productivité des jardinerie, celles-ci seront en mesure de mieux jouer leur rôle dans la filière de l'horticulture ornementale, environnementale et nourricière et dans la commercialisation des végétaux et produits du Québec, un plus pour la production ornementale !

Principales étapes et échéanciers de réalisation (quand)

1. Dès que possible, rencontrer les personnes concernées au MAPAQ ;
2. Évaluer les différents programmes, auxquels pourraient accéder les jardinerie en lien avec les objectifs visés, ainsi que les ajustements requis.

Coût et comment serait-elle financée (combien)

- Pour le Programme Prime-Vert : à même les enveloppes budgétaires actuelles ou accrues des programmes du MAPAQ
- Pour les programmes d'efficacité énergétique : via le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)
- Pour les Programmes de travailleurs étrangers temporaires : via Service Canada, Emploi et Développement social Canada (EDSC) et Immigration et Citoyenneté Canada (ICC)

Qui serait responsable de la réaliser (qui)

Québec Vert et Jardinerie Québec

Qui seraient les partenaires et pour quoi (avec qui)

- Québec Vert, en collaboration avec Jardinerie Québec
- MAPAQ, MEIE
- Service Canada, EDSC et ICC

Pour plus d'informations sur la fiche, contacter :

Nom : Éloïse Paquin

Tél. : 450 880-0282

Courriel : eloisecomptoirrichelieu@qc.aira.com